



ETUDE SUR LA DIASPORA COMORIENNE EN FRANCE

Réalisé avec le soutien



Table des matières

RESUME EXECUTIF	3
METHODOLOGIE	5
I - Présentation de l'Union des Comores	6
A - Données générales	6
B - Situation géographique	7
C - Situation économique	7
D - Relations extérieures et coopération	8
E - Aspect culturel : la religion musulmane	9
II - Profil de la diaspora comorienne	10
A - Estimations chiffrées	10
B - Histoire de l'immigration comorienne	11
1 - Une migration économique venant de la Grande Comore	11
2 - Une migration vers Mayotte et la France	12
3 - Le passage rapide d'une migration de travail à une migration plus durable	13
4 - La migration, un choix familial	13
5 - Un lien fort avec le pays d'origine	14
C - Transferts de fonds des migrants comoriens	14
D - Vie associative comorienne	15
1 - Les associations politiques	16
2 - Les associations communautaires	16
3 - Les associations de quartier	17
4 - Les réseaux d'associations	17
III Partie – Constats et recommandations	18
A- Les freins à une coopération plus efficace entre associations comoriennes	18
1 - Des initiatives multiples...des forces dispersées	18
2 – Des blocages internes identitaires	19
3 – Une notabilité puissante	20
B - Les opportunités d'actions et d'accompagnement	20
1 - La dynamique de structuration doit se faire du local vers le national	21
2 - La démarche doit s'inspirer des bonnes pratiques et d'exemples de réussite	22
3 - Le FORIM est un espace politique et technique et joue un rôle-tremplin	23
IV - ANNEXES	24

Résumé exécutif

Le Forum des Organisations de Solidarité internationale Issues des Migrations (FORIM) est une plateforme nationale composée de 35 regroupements et Fédérations d'Organisations de Solidarité internationale issues de l'Immigration (FOSIM).

Il réunit des diasporas de plus de vingt pays, représentant près de 700 associations, intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, dans l'Océan Indien, aux Caraïbes et dans le Sud-est Asiatique.

Depuis sa création, en 2002, le FORIM mobilise les énergies disponibles, parmi les millions de migrants et les autres acteurs de la solidarité internationale, en faveur du développement des pays d'origine et du mieux vivre ensemble.

Il a pour ambition de construire une dynamique nationale et internationale, en tant que vecteur de partage d'expériences croisées et de compétences, pour le codéveloppement et l'intégration. Il participe ainsi à l'innovation pour le développement et l'élaboration des politiques, à partir des projets des Organisations de Solidarité Internationale Issues de l'immigration (OSIM) et leurs partenaires.

Afin d'améliorer la qualité de ses interventions auprès de ses membres et des OSIM, plus généralement, le FORIM souhaite approfondir sa connaissance des diasporas et encourager la mise en réseau de celles qui ne sont pas encore suffisamment structurées.

Son objectif est double. D'une part, renforcer sa crédibilité par la qualité et le niveau de représentation de ses membres ; d'autre part, consolider son assise nationale et régionale par une adhésion et mobilisation plus larges des diasporas volontaires.

Afin d'y parvenir, le FORIM a choisi de mener des études qui concernent cinq diasporas ; comorienne, capverdienne, ghanéenne, nigérienne et togolaise.

La présente étude concerne la diaspora comorienne. Elle a pour objectifs :

- D'établir un diagnostic, sur la base d'une analyse chiffrée et qualitative, de la situation actuelle de la diaspora comorienne.
- D'analyser les différentes opportunités de structuration ou de mise en réseau au sein de la diaspora comorienne et d'identifier éventuellement ses freins.
- De dégager des propositions opérationnelles, pour renforcer les actions d'information et de coopération avec le FORIM et les acteurs de la diaspora comorienne, à partir notamment des recommandations recueillies auprès d'eux.

Cette action bénéficie du soutien du Fonds Européen d'Intégration (FEI) et de l'Agence Française de Développement (AFD). Les commentaires et analyses développés dans cette étude n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du FEI ou de l'AFD.

La reproduction de cette étude est autorisée sous réserve (i) qu'il s'agisse de courts extraits ou citations, utilisés dans un but pédagogique, critique, scientifique ou d'information et (ii) que vous en citiez l'auteur et la source. Ces pages, ainsi que les informations qu'elles contiennent, ne peuvent être utilisées à des fins commerciales ou publicitaires.

Méthodologie

L'étude est basée sur deux types de sources d'informations :

- **Des entretiens formels et informels** de responsables associatifs comoriens (OSIM de base et regroupements) en Île de France et en Province, des anciens, des femmes comoriennes, des jeunes engagés dans des actions de développement du pays d'origine des parents.
Ces entretiens semi-directifs ont été réalisés à partir d'un questionnaire, établi par le FORIM, dont les questions portaient principalement sur les projets des associations comoriennes et les liens qu'elles nouent ou souhaitent nouer entre elles au niveau local et national.
- **Des sources et publications diverses** émanant des organismes officiels, des chercheurs, des associations comoriennes, des organismes d'appui, etc. : études, statistiques, articles de presse, sites internet, blogs.

Le rapport est divisé en trois parties : une présentation de l'Union des Comores, un profil de la diaspora comorienne en France, les constats et recommandations pour resserrer la coopération entre le FORIM et la diaspora comorienne.

I - Présentation de l'Union des Comores

A - Données générales¹

Nom officiel : Union des Comores

Nature du régime : présidentiel

Chef de l'Etat et du Gouvernement : Ikililou Dhoinine, élu le 26 décembre 2010. En fonction depuis le 26 mai 2011.

Capitale : Moroni

Villes principales : Moroni, Moutsamoudou, Fomboni

Monnaie : franc comorien (492 FC = 1€, taux fixe, zone franc)

La France a établi un protectorat, à Mayotte, en 1843, élargi aux trois autres îles en 1885-1886. Elles ont acquis l'autonomie administrative en 1947 et sont devenues un Territoire français d'Outre-mer, en 1958.

En 1974, les Comoriens se sont prononcés lors d'un référendum en faveur de l'indépendance (hormis les Mahorais). Elle a été proclamée en 1975.

Le 8 février 1976, Mayotte a choisi le rattachement à la France et devient une collectivité territoriale française en voie de départementalisation.

La population totale des trois îles de l'Union est estimée à 753 900 habitants dont 43% ont moins de 15 ans. L'espérance de vie est de 61 ans.

La **communauté française** aux Comores est estimée à 5513 inscrits sur les listes consulaires dont 3531 possèdent également la nationalité comorienne.

¹ Ministère des Affaires étrangères.

B - Situation géographique

L'archipel des Comores est situé dans le canal du Mozambique, à 200 km au nord-est de Madagascar et à 300 km à l'Est du Mozambique.

Il est composé de quatre îles :

- La Grande Comore (Ngazidja)
- Mohéli (Mwali)
- Anjouan (Ndzuani)
- Mayotte (Maore)

C - Situation économique

L'Union des Comores souffre de son isolement, de son absence de continuité territoriale, ainsi que de l'étroitesse de son marché intérieur à l'instar d'autres économies insulaires.

Elle constitue un des pays les plus pauvres du monde.

Le pays fait partie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA).

45% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et les Comores figurent au 163ème rang sur 187 en termes d'indice de développement humain.²

Le pays est structurellement dépendant des financements extérieurs, essentiellement assurés par **les transferts (20% du PIB)³ de la diaspora comorienne** résidant majoritairement en France, et par l'aide des bailleurs.

Indicateurs : 4

PIB (2011) : 610,4 M\$

PIB par habitant : 814 \$ en 2011

Taux de croissance (2011) : 2,22 %

Principaux clients : la France est l'un des principaux acheteurs (avec la Turquie et Singapour).

Principaux fournisseurs : la France est le partenaire commercial le plus important des Comores, aux côtés du Pakistan et des Emirats Arabes Unis.

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :

- ▶ agriculture : 40 %
- ▶ industrie : 12 %
- ▶ services : 48%

Exportations de la France vers les Comores : 23,6 M€⁵

² PNUD - Indicateurs de Développement humain 2011.

³ Ministère des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr

⁴ Banque Mondiale, chiffres 2011.

⁵ Douanes françaises, chiffres 2011.

Importations françaises depuis les Comores : 4,4 M€ ⁶

Le secteur de l'agriculture domine largement l'économie du pays ; il occupe plus de 70% de la population, et contribue à environ 40% du PNB ; 35% des terres sont cultivables. La part de l'industrie reste très faible (11,5%) ; elle reflète les carences des entreprises publiques et le faible niveau de développement du secteur privé.

Etant donné la croissance négative de l'économie, le processus de paupérisation de la population s'accroît. En effet, l'incidence de la pauvreté est passée de 45% en 1976-80 à 53% en 1995-99 et le niveau de pauvreté varie selon les îles : 70% de la population d'Anjouan sont considérés comme pauvres, contre 63% à Mohéli et 41% en Grande Comore.

La situation économique est affectée par :

- Une croissance démographique élevée (3%).
- Une production agricole en stagnation.
- Des investissements publics limités et sans effet sur la croissance.
- Des déficits budgétaires chroniques.
- Un alourdissement du poids de la dette internationale.
- Un manque de volonté politique soutenu pour la mise en œuvre de réformes économiques.

D - Relations extérieures et coopération

En mars 2000, après près de deux ans de rupture, les Comores ont repris le paiement du service de leur dette et rétablissent ainsi leurs relations avec la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI) et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

L'enveloppe du 10^{ème} Fonds européen de développement (FED) pour les Comores s'élève à 48,1M€ sur la période 2008-2013, avec une concentration sur les infrastructures de transport (27M €, soit 60%) et l'éducation (11,25M€, soit 25 %), en plus d'une enveloppe transversale « gouvernance » de 6,75M €.

L'Union Européenne, qui avait fermé sa représentation à Moroni en 2002, y a ouvert un nouveau bureau en novembre 2011.

La coopération française suit les axes arrêtés dans le Document Cadre de Partenariat (DCP)⁷ signé avec l'Union des Comores, le 26 novembre 2006, lui-même en cohérence avec le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de l'Union des Comores.

⁶ Douanes françaises, chiffres 2011.

⁷ Ministère des Affaires étrangères : www.dilpomatie.gouv.fr

Faisant suite à la demande d'appui budgétaire, formulée par l'Union des Comores, la France a accordé une aide budgétaire exceptionnelle, affectée à des dépenses additionnelles, s'inscrivant dans le programme national de lutte contre la pauvreté conduit par le gouvernement comorien.

Après l'instruction menée à Paris, par la Direction Générale du Trésor et le Ministère des Affaires Étrangères, et l'approbation du conseil d'administration de l'Agence Française de Développement (AFD), du 20 décembre 2012, la convention de financement pour la mise en œuvre de l'aide budgétaire de 1,5 milliard de KMF a été signée, jeudi 14 février 2013, en présence de l'Ambassadeur de France, du directeur de l'AFD et du Vice-président en charge des finances.

L'Union des Comores est membre de l'Organisation de la Conférence islamique et à la Ligue arabe. Elle fait partie du Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) et de la Commission de l'océan Indien (COI), qu'elle préside depuis janvier 2013.

E - Aspect culturel : la religion musulmane

La religion musulmane fait partie des valeurs de base de la culture comorienne et son emprise est considérable sur tous les aspects de la vie sociale, culturelle, politique et économique. Trois types d'Islam, c'est-à-dire trois champs de représentations et trois modes de pratiques religieuses, peuvent être distingués aujourd'hui aux Comores ⁸:

- L'Islam comorien « populaire » est suivi par 70% de la population. Sa pratique repose sur les réseaux sociaux. Les dignitaires religieux détiennent autorité et influence ; ils cautionnent le pouvoir politique en place et garantissent la conservation d'un ordre social stratifié. Cet « Islam comorien » est mis en acte dans une pratique enracinée dans la vie de la communauté de village.
- Les rigoureux courants réformistes introduits dans les années 80 par les étudiants formés dans les pays arabes comme l'Arabie Saoudite, l'Égypte, le Soudan, etc. sont perçus comme un « Islam de l'étranger ». Ils sont tous unanimement opposés à l'organisation sociale et religieuse de la société traditionnelle et aux cérémonies coutumières (appelées *ada*).
- Une pratique plus superficielle des plus « occidentalisés » s'exprime par une classe sociale d'intellectuels urbains, héritière de l'élite de l'époque coloniale, conforme aux valeurs des sociétés occidentales. Il constitue les cadres administratifs et le personnel politique de l'Etat moderne.

⁸ Les Comoriens, une immigration méconnue. Sophie Blanchy. Hommes et Migrations (1998). p.15

II - Profil de la diaspora comorienne

La communauté des migrants comoriens utilise elle-même le terme « diaspora » pour définir le lien qui les relie entre eux. Selon les chercheurs, les définitions de ce terme peuvent être toutefois plus ou moins restrictives. Nous retiendrons trois de ses caractéristiques essentielles⁹ :

- La conscience et le fait de revendiquer une identité ethnique ou nationale.
- L'existence d'une organisation politique, religieuse ou culturelle du groupe dispersé (vie associative).
- L'existence de contacts sous diverses formes, réelles ou imaginaire, avec le territoire ou le pays d'origine (l'intégration d'un groupe diasporé ne signifie pas l'assimilation dans le pays d'accueil).

Afin de dresser un portrait, le plus exhaustif possible, de la diaspora comorienne en France, quatre points seront abordés :

- Des estimations chiffrées (A).
- L'histoire de l'immigration comorienne (B).
- La vie associative comorienne (C).
- Les transferts de fonds des migrants comoriens (D).

A - Estimations chiffrées

Au préalable, il faut noter que peu d'études ont été réalisées sur l'Union des Comores et sa diaspora. Les données chiffrées officielles les plus précises et récentes datent de 2009.

De plus, la population comorienne est difficile à évaluer car l'indépendance de l'Union des Comores a eu lieu tardivement. Pour une partie importante de cette population, on en est également à la troisième génération de personnes ayant la nationalité française. Beaucoup d'entre elles vivent indifféremment en France ou aux Comores.

En 2010, les immigrés seraient au total **214 millions** selon les Nations unies¹⁰. Ils ne représentent donc qu'une faible minorité de la population mondiale (3,1%), la plupart des êtres humains vivant dans leur pays de naissance.

En 2009¹¹, **5,4 millions d'immigrés vivent en France**, dont 5,3 millions en métropole (8,5 % de la population) et 110 000 personnes dans les DOM (5,8 % de la population).

43 % des immigrés sont nés dans un pays du continent africain, soit 2,3 millions de personnes. 70 % d'entre eux viennent des trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et 16 % du Sénégal, du Mali, de Côte d'Ivoire, du Cameroun ou du Congo, anciens pays sous administration française.

La population comorienne en France est jeune. 40% de la population a moins de 20 ans et 60% moins de 40 ans¹².

⁹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Diaspora>

¹⁰ Nations unies – Trends in international migrant stock : the 2008 Revision, 2009. www.un.org/esa/population

¹¹ Insee - recensement de la population 2009. Chiffres, les plus récents.

La diaspora comorienne en France est l'une des communautés qui connaît un des plus importants taux d'expatrié actuel. Elle vit un boum démographique depuis une dizaine d'années. Si le rythme de croissance actuel de la population émigrante (près de 6,5 %) reste inchangé, il y aura près de **600.000 migrants comoriens**, en 2015.

Les comoriens qui vivent à l'extérieur représentent plus de 50% de la population résidente aux Comores.

La **communauté comorienne** en France est estimée entre 150.000 et 300.000 (dont plus de 100.000 à Mayotte)¹³.

Actuellement près d'un comorien sur trois vit en France et plus particulièrement en métropole.

Les chiffres des services comoriens d'émigration, cités par Sophie Blanchy¹⁴, évaluent à 150 000 Comoriens le nombre vivant hors du pays, entre 60 000 et 100 000 seraient en France métropolitaine.

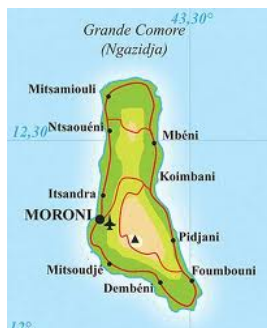
La région parisienne, avec 40 000 Comoriens, aurait supplanté, depuis les années 80, les Bouches-du-Rhône et Marseille, où vivaient aujourd'hui 23 000 et 30 000 Comoriens selon les estimations données par les associations.

B - Histoire de l'immigration comorienne

Afin de bien cerner les modes d'organisation de la diaspora comorienne en France, il est indispensable de retracer le contexte historique de son immigration.

1 - Une migration économique venant de la Grande Comore

La migration comorienne reflète une situation difficile du pays de départ comme toute migration et ressemble à celles des autres pays du Sud notamment du Bassin du Fleuve Sénégal : la migration est essentiellement **économique**. Pour la plupart, il s'agissait de gagner un maximum d'argent pour réaliser le « Grand Mariage », pouvoir construire une maison au pays ou subvenir aux besoins de la famille proche.



La migration Comores-France est donc une **migration Grande Comore-France**. Néanmoins, elle ne se fait pas de façon égale en Grande Comore. Certaines villes dominent la diaspora, telles que Fomboni, Ivembeni, Iconi et Ounkazi.

¹² « Valoriser les potentialités économiques de la diaspora comorienne pour le développement de l'archipel - ETUDE DE CAS PROGRAMME PAYS COMORES ». Programme Fonds International de Développement Agricole - 2007.

¹³ Ministère des Affaires étrangères.

¹⁴ Les Comoriens, une immigration méconnue. Sophie Blanchy. Hommes et Migrations (1998). p.15

Au cours des dernières années, l'émigration, à partir d'Anjouan, s'est cependant fortement accentuée et des centaines d'anjouanais sont expulsés de Mayotte pour s'y trouver en situation irrégulière.

► La Grande Comore est l'île d'origine de la majorité des migrants (80 % des migrants résident en France, 15% viennent d'Anjouan et 5% de Mohéli).

► Elle prend source dans une organisation sociale fondée sur la coutume du « Grand Mariage ».

Le Grand Mariage :



De la naissance à la mort, la vie du Grand-Comorien est rythmée par différentes étapes coutumières qui marquent son appartenance à la société et qui définissent son statut au sein du village.

Le Grand mariage ou Āda (en Shikomori) est une coutume importante particulièrement dans l'île de Grande Comore.

Elle permet à un Comorien d'accéder à un rang honorifique dans la société et lui coûte des années d'économies.

Il se voit ensuite appeler Grand Notable ou Mdrou mdzima.

C'est un honneur et une obligation sociale pour avoir sa place dans la société.

C'est une forme acquisition de la citoyenneté par le mariage.

Il faut compter actuellement, en moyenne, 45 000 € pour financer cette pratique à la Grande Comore. Cette somme est dépensée par le futur époux en biens d'équipements, cadeaux et à la dot, qui constitue la plus importante dépense.

2 - Une migration vers Mayotte et la France

L'immigration comorienne est ancienne et fait partie de l'histoire, dès le 16^e et 17^e siècle. Deux régions sont des zones d'accueil : l'Afrique de l'Est (Zanzibar, Kenya, Tanzanie), et les îles de l'océan indien (Madagascar, La Réunion, l'île Maurice).

L'immigration vers la France est plus récente et remonte à l'après-guerre ; de nombreux comoriens s'engagent dans la marine marchande française. Un certain nombre d'entre eux s'installent dans les grands ports français notamment Marseille, Dunkerque, le Havre et Nantes.

Elle va ensuite se développer à l'approche de l'indépendance, proclamée en 1975 et se poursuivre à **partir de Mayotte** (devenue collectivité territoriale française en 1976) tant pour les habitants de Mayotte que pour les habitants des trois autres îles, qui y viennent pour se marier avec des Mahorais, afin d'acquérir la nationalité française, puis partir en métropole française.

Beaucoup de femmes s'y rendent également pour accoucher car



leurs enfants naissent Français selon la règle du droit du sol.

La situation politique et économique a donc conduit à une émigration vers les deux espaces francophones où l'accueil pouvait être facilité. L'accès tardif à l'indépendance et le statut de Mayotte ont ainsi des conséquences sur les statistiques de population comorienne en France.

La présence de la diaspora comorienne en France est concentrée dans :
- La région parisienne et Marseille principalement.
- A Lyon, Dunkerque, le Havre et Nantes.

3 - Le passage rapide d'une migration de travail à une migration plus durable

Traditionnellement, avant l'indépendance, l'immigration était temporaire et surtout concernait des navigateurs dont les familles restaient au pays.

On est ensuite passé d'une **migration de travail temporaire** (où l'image du migrant est celui du travailleur immigré, seul et mobile), à une **migration plus durable**, qui se stabilise avec l'arrivée croissante des femmes et la (re) constitution des familles¹⁵, encouragée par la politique française de **regroupement familial** du milieu des années 1970. Dans le cas comorien, ce passage s'est opéré à un rythme beaucoup plus rapide que pour d'autres migrations.

La grande précocité de l'âge au premier mariage des femmes explique que la majorité des migrantes est mariée. Elles émigrent pour rejoindre leur conjoint à l'initiative du mari ou de la famille de la femme. Dans d'autres cas, des unions préférentielles peuvent ainsi se contracter avec un migrant en vue de le rejoindre ou de bénéficier de ressources financières plus importantes par les transferts de revenus du migrant. Nombreuses sont aussi célibataires et quittent les Comores pour rejoindre un parent en France ou trouver un conjoint.

Aujourd'hui, en raison des politiques d'immigration de plus en plus restrictives, les arrivées sur le territoire français sont très limitées et souvent clandestines (Mayotte).

4 - La migration, un choix familial

Selon une étudiante, Julie Briac, pour les Comoriens (comme pour les Algériens, dans le passé)¹⁶, la migration n'est pas un acte individuel mais un **choix familial**, c'est-à-dire « un véritable contrat moral entre l'émigrant et la famille qui accepte de financer le voyage duquel elle espère fortune et honneur. **Pour partir, il faut connaître quelqu'un du village déjà installé.** Les conditions d'arrivée et d'hébergement dépendent de la relation que le nouveau migrant entretient avec la famille d'accueil et sa communauté villageoise recréée en France ». La famille d'accueil le prend en charge jusqu'à la

¹⁵ Ahsène Zehraoui - L'immigration : de l'homme seul à la famille - Paris - Migrations et Changements 1995.

¹⁶ Laboratoire de Psychologie des Connaissances, du Langage et des Emotions (PSYCLE), Université de Provence « Les Comores, quelques éléments d'approches ». Julie Briac - Association pour la recherche interculturelle, numéro 37.

régularisation de sa situation. La communauté villageoise apporte à la famille d'accueil un soutien financier voire parfois en nature.

5 - Un lien fort avec le pays d'origine

La communauté comorienne a conservé et transposé sur le sol français son organisation sociale d'origine complexe basée sur des coutumes ancestrales telles que le grand mariage, les danses traditionnelles, les rites culturels.

Les Comoriens conservent des liens très forts avec leur communauté d'origine tout comme les communautés originaires du Bassin du fleuve Sénégal.

Avec l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les médias sociaux permettent, par ailleurs, de maintenir des liens encore beaucoup plus forts avec le pays.

C - Transferts de fonds des migrants comoriens

De nos jours, dans beaucoup de pays en développement, les transferts de fonds sont devenus la première source de financement extérieur, loin devant l'Aide Publique au Développement.

Les transferts de fonds sont devenus **la première source d'entrée d'argent** des Comores. Comme pour de nombreux migrants, toutes les économies possibles des migrants comoriens sont transférées au pays.

Une étude, réalisée en 2007¹⁷, décrit les facteurs nombreux qui motivent ces transferts : « Un sentiment de dette envers la famille qui a souvent financé cette migration, l'obligation sociale de contribuer à des grands mariages, pèlerinages ou funérailles, la solidarité avec des membres de la famille en difficulté ou les préparations pour un éventuel retour, sont des facteurs qui motivent les transferts ».

Les petits pays pauvres sont ceux qui reçoivent le plus de transferts en terme de proportion du PIB. En tête, on retrouve le Tajikistan (36 %), la Moldovie (36 %), le Tonga (32 %) et la République de Kirgiz (27%) ; **les Comores (24%)**.

Les transferts représentent 170 \$ / habitant, et 346% de l'Aide Publique au Développement. Ce qui place les Comores parmi les dix premiers pays au monde qui bénéficient **le plus des transferts externes** par tête d'habitant.¹⁸

En 2007, les transferts de fonds extérieurs sont évalués à **125 millions de \$** composé comme suit :

- Transferts Formels (Banque Centrale) : 26 millions de \$.
- Transfert Informels (Achats de devises, Banque Centrale) : 65 millions de \$.
- Non converties (estimation) : 20 millions de \$.
- Transferts de biens (estimation) : 14 millions de \$.

C'est la Grande Comore qui reçoit le plus de transferts des fonds extérieurs (80%). Ce déséquilibre du montant transféré entre les 3 îles peut s'expliquer par le fait que :

- 80% des migrants sont originaires de la Grande Comore.

¹⁷ Etude « Valoriser les potentialités économiques de la diaspora comorienne pour le développement de l'archipel - ETUDE DE CAS PROGRAMME PAYS COMORES ». Programme Fonds International de Développement Agricole - Août 2007.

¹⁸ Etude sur « l'Impact des transferts de fonds extérieurs sur la pauvreté aux Comores ». Université des Comores – Younoussa Imanie - octobre 2008. Exploitation principale.

- En Grande Comore, la solidarité du migrant doit satisfaire les besoins de la famille élargie.
- Les Anjouanais se limitent à la famille proche pour les transferts.

Les affectations des transferts sont les suivants¹⁹ :

L'affectation sociale :

- L'aide financière aux familles (consommation, scolarité des enfants, soins de santé...).
- Le « Grand Mariage » dont la réalisation peut concentrer les efforts de toute une vie.
- Les projets immobiliers (tradition du grand mariage ou maison de villégiature).
- L'appui aux projets communautaires (cotisations pour les associations villageoises).

L'affectation économique :

Hormis quelques initiatives isolées, la proportion des transferts de la diaspora qui sert à des investissements productifs et générateurs de revenus est négligeable.

D - Vie associative comorienne

Il est important de noter que cette population s'est **structurée très rapidement en communautés** s'appuyant sur des réseaux et un tissu associatif très denses. L'évolution de son mouvement associatif est marquée par l'histoire démographique de la population (des hommes seuls aux familles) et celle de leurs problématiques, qui en est le corollaire.

La majorité des associations se situe dans une dynamique de **double espace** avec le souci d'une **double intégration**. Par exemple, un représentant d'association, interviewé, nous a fait part de l'importance de « **se sentir bien ici** » pour mieux « **aider les autres là-bas** ».

La vie associative permet de maintenir le lien au pays d'origine, tout en favorisant l'intégration à la société d'accueil, tant pour les associations traditionnelles ou coutumières que pour les organisations plus récentes, portées par des jeunes ou des femmes.

Pour Géraldine Vivier, chercheur à l'Institut National des Etudes Démographiques, « *L'action associative constitue ainsi une façon "d'être au pays", un mode de représentation de soi et de réparation de l'absence. L'association permet surtout de se socialiser et de se sentir comorien. Elle remplit ainsi une importante fonction identitaire, qui se réfère ici à une origine commune* ». ²⁰

Le lien très fort avec le pays d'origine se traduit donc par l'existence d'un mouvement associatif comorien très **important** et **bien organisé**. De part leur engagement associatif, (dont le degré diffère bien entendu selon les individus), les comoriens maintiennent ainsi dans la migration leurs formes d'actions sociales, politiques et économiques.

¹⁹ Etude « Valoriser les potentialités économiques de la diaspora comorienne pour le développement de l'archipel - ETUDE DE CAS PROGRAMME PAYS COMORES ». Programme Fonds International de Développement Agricole.

²⁰ Hors-dossier 58 juillet – aout 2000 - Numéro 1226 : Les associations comoriennes en France - Géraldine Vivier.

1074 associations, ayant des activités en lien avec l'Union des Comores, sont recensées, en France, par le Journal Officiel dont : ²¹

- 449 associations en région Île-de-France, dont plus d'une centaine dans le département de la Seine Saint Denis.
- 315 associations en région Provence-Alpes-Côte-D'azur, dont 260 dans le département des Bouches du Rhône.
- 88 associations, en région Rhône-Alpes, dont 59 dans le département du Rhône.
- 23 associations en région Nord-Pas-de-Calais.
- 23 associations en région Pays-de-la-Loire.
- 11 associations, à Mayotte.
- 8 associations en région Midi Pyrénées.

D'après l'auteure, Sophie Blanchy²², « il y aurait 350 associations autant que de villages à la Grande Comore, une bonne soixantaine est déclarée selon la procédure de la loi 1901 et beaucoup d'autres restent informelles sur le plan juridique ».

Quelles soient formelles ou non, les associations peuvent être classifiées en quatre catégories : les associations politiques (1), les associations communautaires (2), les associations de quartier (3) et les réseaux d'associations (4).

1 - Les associations politiques

L'émigration comorienne a été à l'origine de plusieurs mouvements politiques dans le contexte de décolonisation des années soixante. On peut citer le Mouvement de libération national des Comores (Molinaco), le Front national uni des Comores (Fnuc), l'Union des Comoriens (Unikom), à Paris, ou le Mouvement de libération des Comores (MLC), à Marseille. Les principaux partis politiques comoriens ont une « association relais » en France.

Par ailleurs, deux associations, initialement créées sur une base corporatiste et syndicale, se sont rapidement politisées et ont animé les débats comoriens depuis l'indépendance du pays en 1975 jusqu'au milieu des années quatre-vingt. Il s'agit de l'Association des Stagiaires et des Etudiants Comoriens (Asec), créée en 1967, et de l'Association des Travailleurs Comoriens (ATC), créée en juin 1973.

Ces différentes associations prolongent donc le débat politique comorien en France, invitant les migrants à se positionner.

2 - Les associations communautaires

Les associations villageoises se sont développées, en France, avec l'arrivée massive des Comoriens, à la fin années 70. Il existe autant d'associations qu'il y a de villages aux Comores ! La majorité d'entre elles revêt un caractère informel. Mener des opérations de développement au pays constitue l'un des principes fondateurs d'une majorité d'associations.

Le plus souvent, pour aboutir, les projets associatifs doivent faire l'objet d'une adhésion de tous et d'une appropriation par l'ensemble des villageois en France comme aux Comores.

²¹ www.journal-officiel.gouv.fr. Chiffres obtenus avec le terme « Comores » en moteur de recherche, le 22 février 2013.

²² Les Comoriens, une immigration méconnue. Sophie Blanchy. Hommes et Migrations (1998). p.15

Plusieurs enquêtés ont insisté sur le **caractère prioritaire des cotisations** nécessaires au financement des projets associatifs. C'est une « question d'honneur » pour les comoriens²³. « La logique de l'honneur prime parfois (même) sur celle de la fonctionnalité »²⁴.

Les bals comoriens, organisés tous les samedis par les associations villageoises, financent par ce biais, diverses réalisations dans les villages d'origine. Ils permettent aussi de jouer des fonctions sociales et matrimoniales importantes.

Dans un pays où l'Etat est défaillant, certaines de leurs actions concernent des infrastructures publiques importantes dans les villages avec des budgets élevés (voiries, adductions d'eau, électrification). Les réunions-évaluation des appels à projets PRA/OSIM - Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité Internationale Issues de l'immigration – avaient souligné, à plusieurs reprises, les **budgets très élevés** des projets présentés par les associations comoriennes, dans le cadre de ce dispositif de microprojets, par rapport aux autres associations.

3 - Les associations de quartier

Des associations plus récentes, apparues dans la seconde moitié des années quatre vingt, se sont intéressées aux questions d'intégration, à la vie quotidienne en France, avec principalement des activités tournées vers l'encadrement **des jeunes de la deuxième ou troisième génération**. L'objectif est de renforcer les liens des jeunes générations avec leur pays d'origine ou celui de leurs parents. Elles souhaitent valoriser et transmettre un patrimoine culturel auprès des jeunes migrants ou des enfants nés en France avec des repères entre la culture d'origine et la culture française.

Contrairement à la majorité des autres associations, ces associations de quartier sont relativement peu soumises aux hiérarchies coutumières traditionnelles. C'est le cas aussi des **associations de femmes comoriennes** dont les activités sont tournées vers la famille, l'éducation, les enfants. On note toutefois l'apparition récente d'associations de femmes centrées sur des problématiques de développement villageois. La pratique associative féminine **des tontines** est courante aux Comores et permet d'aider les familles vivant aux Comores ou de financer un éventuel retour.

4 - Les réseaux d'associations

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, de nouvelles associations complètent expriment le besoin de **coordination des associations villageoises** avec la création de fédérations regroupant les associations de plusieurs villages voisins.

L'objectif poursuivi est de dépasser la simple participation à la vie villageoise et s'ouvrir à la réalisation de véritables actions de développement intégré. Elles ont ainsi la volonté de développer des projets plus ambitieux et adaptés qui dépassent le cadre villageois.

La volonté de partager et de capitaliser des informations et expériences est très présente également chez les associations comoriennes avec l'objectif d'intervenir dans un cadre beaucoup plus large avec des acteurs aux compétences diverses. Elle marque le signe d'une nouvelle conception du développement des Comores.

²³ Sultan Chouzour, Le pouvoir de l'honneur. Essai sur l'organisation sociale traditionnelle de Ngazidja et sa contestation, thèse de doctorat, Paris, Inalco, 1989.

²⁴ Hors-dossier 58 juillet – aout 2000 Numéro 1226 : Les associations comoriennes en France - Géraldine Vivier.

III Partie – Constats et recommandations

La synthèse des études portant sur la vie associative comorienne ainsi que les entretiens réalisés avec des responsables associatifs, (hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, habitant à Paris et en Province), nous amènent à formuler les observations suivantes :

- il y a une communauté d'intérêt évident entre le FORIM et la diaspora comorienne laissant le champ d'une coopération véritable très ouvert.
- De nombreuses initiatives associatives ont pour objectif une mise en réseau et pour certaines, la recherche d'une forme de représentation régionale et nationale.
- Le FORIM peut jouer un rôle important de médiateur et transmettre sa propre expérience en matière de structuration et représentation associative.

Il est important de souligner que les responsables associatifs interviewés s'inscrivent dans une réelle démarche à la fois ouverte et constructive. Ils souhaitent avec beaucoup d'intérêt que les freins (A) à une coopération plus efficace entre les associations comoriennes soient levés.

Comme le souligne un responsable associatif, *« le défi à relever est d'identifier quelles sont les actions les plus justes à mener et de construire un véritable leadership régional et national pour accompagner cette dynamique positive »*.

Dans cette perspective, les **opportunités d'actions et d'accompagnement (B)** du FORIM permettraient d'animer la concertation comorienne en offrant à la diaspora les moyens d'agir au sein d'une plateforme de renommée nationale.

A- Les freins à une coopération plus efficace entre associations comoriennes

Ces freins sont de trois ordres :

- Les initiatives de mises en réseaux sont multiples et les forces sont dispersées sur tout le territoire national (1).
- Les associations comoriennes s'identifient fortement à leur lieu de « résidence » en France ou aux Comores (2).
- Le poids de la notabilité dans la communauté comorienne est perçu comme un obstacle à l'initiative associative et la réformation des pratiques (3).

1 - Des initiatives multiples....des forces dispersées

De nombreux regroupements se sont opérés soit par affinités de personnes, soit autour d'une présence géographique depuis le début des années quatre-vingt-dix.

La majorité des associations se constituent sur la base d'une proximité géographique en France en vue de favoriser le développement d'une région spécifique des Comores alors qu'elles ont des besoins identiques en termes de structuration et d'appui technique.

Certains de ces regroupements sont bien connus de la diaspora comorienne car ils s'affichent comme représentatifs d'une partie d'entre elle, au niveau local ou national. La majorité des personnes interrogées affirment toutefois que, pour beaucoup d'entre eux, « **ils restent inactifs et n'existent que sur le papier** ».

On peut citer l'existence de plusieurs réseaux, sans être exhaustif, ni préjuger du niveau de leur activité :

- La Chambre de Commerce Franco-Comorienne (CCFC).
- La Coordination des Associations de la Diaspora Comorienne (DIASCOM).
- La Fédération des Associations Comoriennes de France (FACOF), membre du FORIM.
- La Fédération Comorienne de Marseille (FECOM).
- Le Réseau des associations comoriennes d'aide au développement, auditionné par le Groupe OSIM et Développement.²⁵
- L'Union des Femmes Comoriennes, membre du FORIM.
- La Plate Forme Des Associations Comoriennes de la Seine Saint Denis (PAFC93), récemment créée (17 août 2012).

Les représentants d'OSIM comoriennes expliquent l'échec de certaines tentatives de mises en réseau par les raisons suivantes :

- Des dynamiques de compétition entre les associations.
- Les craintes de récupération.
- La peur « d'être absorbé ».
- Des querelles financières.
- Une méfiance « naturelle » et « très ancrée » dans la communauté comorienne.
- L'absence de véritable leadership et de charisme de responsables militants.
- Le manque de compétences dans l'animation et gestion de réseaux.

2 – Des blocages internes identitaires

La présidente d'une fédération d'associations de femmes comoriennes nous a confié que les comoriens ont pour habitude de dire d'où ils viennent quand ils se présentent ; par exemple, lors d'une réunion avec la communauté : « **on est obligé de décliner d'où l'on vient ; on est tous comorien, c'est une évidence, mais d'où ?, cela a son importance !** ».

²⁵ Audition du 22 novembre 2000 - Ministère des Affaires Etrangères – Commission Coopération et Développement. Représentants du Réseau des associations comoriennes de développement : Mradabi ALI, Saïd Ahmed SAÏD MOHAMED JAFFAR, Mabadi AHMEDALI.

Les associations comoriennes s'identifient, en effet, fortement à leur lieu de « résidence » en France ou aux Comores. Géraldine Vivier rapporte, dans l'un de ses articles²⁶, des propos entendus de façon anecdotique :

*« D'un côté, l'on reproche aux Parisiens d'être mal organisés, de ne pas savoir recevoir les délégations associatives, d'être peu hospitaliers, individualistes, ne faisant rien pour les Comores (...). D'un autre côté, les Marseillais sont présentés comme arriérés, restés comme au pays, englués dans les traditions, dans un contrôle social étouffant, trop communautaires, vivant ici comme au pays. Les Marseillais utilisent parfois, à l'adresse des Parisiens, le terme *wamanga*, qui désigne habituellement les personnes se trouvant à l'étranger pour dire qu'ils sont captés par la capitale, symbole de modernité et d'oubli ».*

Un représentant d'association, reçu en entretien, regrette que les *« associations confondent, en général, tout et n'importe quoi, sans réaliser ce qu'elles pourraient faire en commun, c'est-à-dire, du gagnant-gagnant pour le développement national des Comores »*. Il dénonce par ailleurs le poids de la notabilité dans la communauté comorienne (comme toutes les autres personnes interviewées).

3 – Une notabilité puissante

Depuis un passé séculaire, la société comorienne a toujours fonctionné à travers un système d'organisation coutumière, régi par une hiérarchie des classes sociales. La notabilité comorienne a ainsi une influence considérable dans l'organisation sociale en France et aux Comores. Les notables appelés aussi, les « Grands Mariés », jouissent d'une légitimité statutaire très grande. Ils ont de forts pouvoirs de représentation et bénéficient d'une grande visibilité.

Les témoignages recueillis dans le cadre de l'étude expriment la difficulté à concilier le respect de ces hiérarchies traditionnelles tout en menant des réformes rendues nécessaires par la société moderne : *« les notables sont surreprésentés ; ils occupent des sièges dans des instances de décision alors qu'ils n'ont aucune compétence pour agir dans le domaine en question ; il faut parvenir à une meilleure organisation entre nous qui n'exclut personne ».*

Plus généralement, ce système fait l'objet de nombreuses critiques. Le sociologue, Issa Abdoussalami, va même jusqu'à parler « d'autopsie du système »²⁷.

B - Les opportunités d'actions et d'accompagnement

Le FORIM peut jouer un rôle important de médiateur et transmettre sa propre expérience en matière de structuration et de représentation associative des diasporas. Dans tous les cas, c'est bien à la diaspora comorienne de décider de sa propre stratégie en termes de structuration interne et de méthodologie de travail. Toutefois, des pistes d'actions et d'accompagnement se sont dessinées au fil de l'étude et trois types de recommandations en ressortent :

- La dynamique de structuration doit se faire du local vers le national.
- La démarche doit s'inspirer des bonnes pratiques et des exemples de réussite.
- Le FORIM est un espace politique et technique et joue un rôle-tremplin.

²⁶ Hors-dossier 58 juillet – aout 2000 Numéro 1226 : Les associations comoriennes en France - Géraldine Vivier.

²⁷ « Notabilité : autopsie d'un système », ABDOUSSALAMI Issa, Sociologue et Doctorant en Sciences du Langage à Aix-Marseille Université.

1 - La dynamique de structuration doit se faire du local vers le national

Il existe aujourd'hui des interlocuteurs représentatifs de la communauté comorienne de France. On assiste à une évolution vers des actions qualitatives dans chaque région et de nombreuses associations ont accédé à une reconnaissance de la part des pouvoirs publics français.

Dans ce contexte, il existe une forte dynamique de structuration de la diaspora comorienne, présente en Ile de France et en Province.

Il ressort des entretiens plusieurs points d'accord et de vigilance sur lesquels les responsables associatifs ont souhaité mettre l'accent :

- La volonté de créer une plateforme régionale des associations comoriennes en lien avec les collectivités territoriales.
- La *« nécessité de prendre son temps » pour permettre aux responsables associatifs de « mieux se connaître, lever les barrières de la méfiance, organiser une concertation collective et non confinée, etc.. »*.

En ce sens, des rapprochements entre associations comoriennes de la région Rhône-Alpes sont actuellement en cours.

Le FORIM peut proposer à ses membres/relais en régions d'organiser et d'animer les travaux de structuration et servir d'interfaces de travail notamment auprès des institutions nationales et régionales. La désignation d'un référent (élu) expérimenté, au sein du Conseil administration du FORIM, permettrait de faciliter et coordonner les relations avec la communauté comorienne.

Les associations comoriennes sont concentrées sur quelques points du territoire : Ile de France, Marseille, Lyon, Dunkerque, Nantes, Le Havre. Le FORIM dispose d'un réseau de travail relationnel dans ces localités et peut donc lancer efficacement le travail de concertation.

La structuration pourrait s'articuler autour des actions suivantes :

- Mise en place d'actions préparatoires à la création d'un Groupe de travail régional (recensement des associations, identification des responsables associatifs, rencontres avec les institutions régionales, composition des membres).
- Création d'un groupe de travail régional (deux sous-groupes : un groupe « auditions », un groupe « rédaction d'une charte »).
- Rédaction des termes de référence du groupe de travail.
- Auditions des associations comoriennes.
- Rédaction d'une charte.
- Rédaction du programme d'activités de la plateforme.

Se pose la question des moyens humains et financiers. Le FORIM pourrait, en 2013, mobiliser les financements nécessaires auprès notamment de l'Agence Française de Développement.

2 - La démarche doit s'inspirer des bonnes pratiques et d'exemples de réussite

Les personnes interrogées ont tous connaissance de l'existence de la Plateforme des associations comoriennes de la Seine-Saint-Denis (PAFC93) et en saluent unanimement la démarche et l'esprit. La PAFC93 compte environ 20 associations membres.



Signature de la convention de partenariat entre le Conseil général de la Seine Saint Denis et la Plateforme des associations comoriennes de la Seine-Saint-Denis (PAFC93).

Avec Abdillah Ibrahim, Coordinateur de (PAFC93), le 26 janvier 2013, à Bobigny (à gauche sur la photo)²⁸.

Dans une Interview accordée à l'Association de la Communauté Koimbanienne d'Europe, le chef de projet de la Mahafidh Eddine Ibrahim²⁹, explique que les associations sont parties *« d'une double volonté : l'envie de partager et le besoin d'apporter en tant qu'associations issues de la diaspora, notre pierre à l'édifice comorien »*.

La création de la plateforme est l'aboutissement de *longs échanges, séances de travail, réflexions et mobilisation*. Elle a été créée, le 17 août 2012. Le siège social est situé à La Courneuve.

Un groupe de travail, constitué d'un noyau dur, a travaillé sur *un projet de charte*, adopté, lors d'une assemblée générale constitutive, le 27 novembre 2011.

Ce projet s'inscrit, par ailleurs, *« dans le cadre du prolongement du processus et des échanges, ayant conduit à la signature du partenariat de coopération entre la Seine-Saint Denis, l'Île de Ngazidja et ce département-monde qui concentre le plus d'immigrés comoriens en région parisienne »*.

Très rapidement, la plateforme a mis en place, après sa création, **des actions concrètes connectées aux besoins des associations** notamment :

- Un site internet³⁰.
- Un répertoire des associations comoriennes (ce « carnet d'adresses » va permettre de mieux connaître les associations et renforcer les partenariats).
- Des actions de valorisation des actions des associations auprès des partenaires officiels.
- Le lancement d'un appel à projets, au sein des membres de la plateforme, financé par le Conseil Général.
- Des actions de concertation avec les autorités publiques sur le Programme Franco-Comorien de Codéveloppement (PCUC).

D'autres projets sont en cours comme celui de créer une Maison des Comores.

En conclusion, on peut dire que cette démarche s'appuie sur un processus de concertation **collectif tant associatif qu'institutionnel** mené par un bon leadership. Le processus est long mais nécessaire

²⁸ Source : <http://www.seine-saint-denis.fr/Associations-comoriennes-de-la.html>

²⁹ Source : <http://www.ackekoimbani.com>

³⁰ <http://www.pafc93.org>

pour gagner le consensus de tous. Dans cette optique, les travaux autour de la rédaction d'une chartre, peuvent offrir un cadre à la réflexion et permettre de dégager des valeurs communes fédératrices ainsi que des objectifs partagés.

Souvent, les associations affirment que les personnes sont beaucoup plus motivées par la création d'une structure que pour la faire fonctionner et sont plus attirées par le prestige lié au poste, que par le travail et les responsabilités qu'il implique. Or, il est important de *« contribuer en concurrence et non pas en compétition. C'est un travail sérieux, qui demande à être fait collectivement en cohérence, dans le consensus »*.³¹

Il est utile que l'expérience acquise par certaines organisations en matière de structuration nationale ou locale puisse être, en outre, capitalisée au sein d'un espace collectif d'échanges et d'informations bien organisé. A ce titre, l'expérience acquise depuis plus de dix ans par le FORIM est riche et exemplaire.

3 - Le FORIM est un espace politique, technique et joue un rôle-tremplin

Le FORIM reste encore assez méconnu des associations. Elles sont au courant de son existence mais ne connaissent pas ses activités. Elles n'en mesurent pas bien l'impact direct sur leurs propres activités ou projets. D'un autre côté, *« les comoriens sont concentrés sur leurs projets, le reste ne fait pas partie de leurs priorités ou objectifs »*, comme le souligne une responsable associative.

Toutefois, il faut noter que le dispositif PRA/OSIM a une bonne visibilité auprès des associations et qu'il constitue une **bonne accroche** pour resserrer les échanges et la coopération.

Il paraît donc opportun pour le FORIM d'intensifier **ses actions d'information et de communication** auprès de la diaspora comorienne. Ces actions peuvent se traduire par la participation des élus du FORIM à des manifestations et rencontres de la diaspora comorienne. Elles peuvent aussi prendre la forme d'interventions plus techniques qui seraient assurées par l'équipe salariée.

Pour conclure, le processus de structuration des associations de la diaspora comorienne se situerait donc à deux niveaux :

D'une part, au niveau stratégique, avec la poursuite des objectifs suivants :

- Sensibiliser l'opinion comorienne pour déboucher sur une coopération durable.
- Organiser une large consultation des associations en utilisant les canaux communautaires pour faire circuler l'information.
- Mener des actions de sensibilisation et de concertation au niveau régional, notamment des projets de coopération décentralisée.
- Disposer d'un organe national de consultation, de proposition, et de représentation de la diaspora comorienne.
- Accéder aux instances de concertation et de décision institutionnelles et associatives.
- Mobiliser les partenariats publics pour le développement national des Comores.

³¹Mabadi Ahmédali - <http://fr.groups.yahoo.com/group/habari/message/4333>.

D'autre part, au niveau technique, avec le renforcement des activités relatives à :

- L'accès à l'information.
- L'accès aux financements.
- L'accès aux formations.
- La diffusion et capitalisation des bonnes pratiques de la diaspora comorienne.
- La mutualisation des pratiques avec des diasporas d'autres pays et continents.
- La mutualisation des moyens en vue d'une plus grande efficacité.

IV - ANNEXES

→ *Annexe 1 : Définitions*

→ *Annexe 2 : Liste des acronymes*

→ *Annexe 3 : Bibliographie*

Annexe 1 : Définitions

Etranger :

Personne qui ne possède pas la nationalité du pays où elle réside.

Immigré :

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en [France](#). Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres, restant, étrangers. Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la [population](#) immigrée même s'il devient français par acquisition.

Migrant :

Terme très général englobant la plupart des personnes qui se rendent dans un pays étranger pour des raisons variées et pour une certaine durée (en général, une année au moins, afin de ne pas inclure les visiteurs temporaires tels que les touristes, les personnes en voyage d'affaires, etc.). Est donc considérée comme migrant, toute personne appartenant à un double espace. Le franchissement d'une frontière internationale, avec changement de résidence habituelle, différencie la migration internationale de la migration interne qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un État.

Communauté de migrants :

C'est l'ensemble des migrants ayant le même pays d'origine sans référence à un mode de vie communautaire ou associatif.

Les sources d'information

Le nombre d'immigrés est habituellement estimé dans chaque pays grâce au recensement, qui demande à chaque personne résidente son lieu et pays de naissance. Les flux annuels d'immigration sont estimés à l'aide de sources administratives, délivrance des permis de séjour ou de travail, registre de population. Concernant les flux d'émigration, peu de pays disposent de système permettant d'observer les départs de migrants de leur territoire. Les statistiques migratoires sont donc produites à partir de l'observation des arrivées dans les pays d'accueil. Les Nations Unies s'efforcent de rassembler l'ensemble des données démographiques publiées par les offices nationaux de statistique et, en les corrigeant éventuellement, élaborent leurs propres statistiques. L'OCDE publie de son côté des statistiques détaillées de migrations internationales tant à l'intérieur qu'à destination de la zone OCDE.

Sources : INSEE

Annexe 2 : Liste des acronymes

AFD : Agence Française de Développement

ASEC : Association des Stagiaires et des Etudiants Comoriens

ATC : Association des Travailleurs Comoriens

BM : Banque Mondiale

CCFC : Chambre de Commerce Franco-Comorienne

CERCLE : Collectif d'Entraide et de Rassemblement des Comoriens de Lyon et ses Environs

COMESA : Common Market for Eastern and Southern Africa

COSIM : Collectif des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration

DCP : Document Cadre de Partenariat

DIASCOM : Coordination des Associations de la Diaspora Comorienne

DOM : Département d'Outre-mer

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

FACOF : Fédération des Associations Comoriennes de France

FECOM : Fédération des associations de Comoriens en France

FED : Fonds Européen de Développement

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

FMI : Fonds Monétaire International

FORIM : Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

FOSIM : Fédération d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration

FNUC : Front National Uni des Comores

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

INED : Institut Nationale des Etudes Démographiques

MLC : Mouvement de Libération des Comores

Molinaco : Mouvement de libération national des Comores

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OSIM : Organisation de Solidarité internationale issues de l'Immigration

PAFC93 : Plate Forme des Associations Comoriennes de la Seine-Saint-Denis

PCUC : Programme Franco-Comorien de Codéveloppement

PIB : Produit Intérieur Brut

PMA : Pays les moins avancés

PNB : Produit National Brut

PRA/OSIM : Programme d'Appui aux Projets des Organisations de Solidarité Internationale Issues de l'immigration

Unikom : Union des Comoriens

Annexe 3 : Bibliographie

Ouvrages et documents

Les migrations comoriennes en France : histoire des migrations coutumières.

Géraldine VIVIER, chercheur à l'Institut national d'études démographiques [Ined]

Centre français sur la population et le Développement entre Français [CEPED] –

Les dossiers du CEPED Numéro 35 - Janvier 1996.

Sophie BLANCHY. *Les Comoriens, une immigration méconnue.* Hommes et Migrations [1998].

Hors-dossier 58 juillet – aout 2000 Numéro 1226 : *Les associations comoriennes en France* - Géraldine VIVIER.

Sultan CHOUZOUR, *Le pouvoir de l'honneur, tradition et contestation en grande Comore,* L'Harmattan, Paris : 1994.

Ahamada M'Boussouri SAÏD, *Etude sur la diaspora et recommandations pour sa plus grande implication dans le développement des Comores,* 2003.

Répertoire national des OSIM 2012 – Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations [FORIM].

Etude « *Valoriser les potentialités économiques de la diaspora comorienne pour le développement de l'archipel - Etude de cas Programme Pays Comores* ».

Direction : Thierry BENOÎT, Chargé de Programme Fonds International de Développement Agricole.

Rédaction : Anne-Laure AXUS – Institut Supérieur Technique d'Outre Mer

Août 2007.

Ministère des Affaires étrangères - Commission Coopération Développement - Auditions - Groupe de travail « *Organisation de Solidarité Internationale Issue de l'immigration et Développement* ».

Réseau des Associations Comoriennes de France [Fédération Comorienne et Association Franco-Comorienne du Littoral dunkerquois], novembre 2000.

Rapport Agence Française de Développement, Migrations et phénomènes migratoires, novembre 2003.

Revue Population & Sociétés n°472 « *Le nombre et la part des immigrés dans la population : comparaisons internationales* ».

Gilles PISON, novembre 2010. Institut National d'Etudes Démographiques.

Laboratoire de Psychologie des Connaissances, du Langage et des Emotions [PSYCLE], Université de Provence « *Les Comores, quelques éléments d'approches* ».

Julie BRIAC - Association pour la recherche interculturelle, numéro 37.

Sites internet

La Documentation française.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/immigration/chiffres.shtml>

Le Fonds International pour le Développement Agricole [FIDA].

<http://www.fidacomores.net>

Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique.

<http://www.cndrs-comores.org>

Union des gnadomboeniens en france.

<http://www.gnadomboeni.net>

Comores-web.

<http://www.comores-web.com>

Programme Franco-Comorien de Codéveloppement.

<http://www.codevcomores.org>

Union des Comores.

<http://www.beit-salam.km>

Association des Directeurs d'Hôpital.

<http://www.adh-asso.org/IMG/pdf/PosteETI-Comores.pdf>

Ambassade France à Moroni.

http://ambafrance-km.org/IMG/pdf/Modele_01_-_Lettre_d_information.pdf

La Croix Rouge.

<http://www.croix-rouge.fr/Nos-actions/Action-internationale/Rechercher-un-programme/Union-des-Comores-Projet-communautaire-pour-la-reduction-des-risques>

Blog de Mr. Cheikhali.

<http://cheikhali.centerblog.net/340-rencontre-des-doctorants-comoriens-au-maroc>

Journal Al Watwan.

http://www.alwatwan.net/index.php?home=actu.php&actu_id=4176

Agence Franco-comorienne de Coopération au Développement et pour l'Égalité.

<http://afcode.centerblog.net>

Ministère des Affaires étrangères.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/comores/la-france-et-les-comores>

Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration.

<http://biblio.reseau-reci.org>

L'Institut National d'Études Démographiques.

<http://www.ined.fr>

Gouvernorat de Ngazidja.

<http://www.gouvernorat-ngazidja.com/index.php/cooperation/237-des-assises-de-la-diaspora-comorienne-pour-une-cooperation-plus-efficace>

Liste de diffusion des Comores.

<http://fr.groups.yahoo.com/group/habari/message/4333>